

Cérémonie de signature des contrats de performance Pasteur :

Stratégie de performance de l'Institut Pasteur du Maroc 2019 – 2023

Dans le cadre de la mise en place de la stratégie de performance de l'IPM 2019 – 2023, une séance de signature de contrats a été organisée le Mercredi 10 Juillet 2019 à Casablanca, présidée par le Directeur et en présence des différents chefs de projet. En effet, 17 contrats de projet relevant des grandes activités de l'Institut ont été signés entre le Directeur et les coordonnateurs de projet. Ces contrats font l'objet d'une partie intégrante du système et des outils de pilotage, entre la Direction et les entités de l'IPM afin d'inculquer cette nouvelle culture managériale basée sur la logique de performance.

En application des dispositions de la nouvelle Loi Organique n° 130-13 relative à la loi des Finances (LOF) qui a été lancée selon une approche basée sur la gestion axée sur les résultats, sur la consolidation progressive des principes d'efficacité et d'efficience des dépenses publiques et de reddition des comptes, L'institut Pasteur du Maroc a développé une stratégie quinquennale 2019-2023 participative et inclusive visant à identifier les priorités ainsi que les préoccupations des différents acteurs et qui se fonde sur l'analyse stratégique de l'environnement interne et externe de l'IPM, tenant compte du contexte national et international. Cette stratégie vise à répondre aux grands défis que rencontrent notre institut, notamment ceux identifiés par l'analyse institutionnelle, de même qu'à faire face aux défis sanitaires planétaires et en particulier ceux nationaux.

Dans ce contexte, la Direction de l'IPM a mis en place le mécanisme de contractualisation, qui fera, en effet, partie intégrante du système et des outils de pilotage, entre la Direction et les entités de l'IPM afin d'inculquer cette nouvelle culture managériale basée sur la logique de performance.

De ce fait, une séance de signature de contrats a été organisée le Mercredi 10 Juillet 2019 à Casablanca, présidée par le Directeur et en présence des différents chefs de projet. En effet, 17 contrats de projet relevant des

grandes activités de l'Institut ont été signés entre le Directeur et les coordonnateurs de projet.



